



Accueils de loisirs sans hébergement : demain, quelle offre pour les enfants de la Matheysine ?

Séminaire de travail

Première phase – Vendredi 24 novembre 2023



INTRODUCTION

La Convention Territoriale Globale – Projet social de territoire

- **Engagement** : 43 communes de La Matheysine, CAF, Département, MSA et CCM
- **Une ambition partagée** : rendre plus équitable, plus accessible et plus performante l'offre de services pour les habitants de la Matheysine
- **Axes prioritaires** au service de cette ambition
 - Soutenir l'émancipation des personnes
 - Améliorer le vivre-ensemble
 - Mieux coopérer au service de ces objectifs

INTRODUCTION

L'avenir des services ALSH sur le territoire

Un enjeu pour :

- Aider les familles à mieux concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale
- Favoriser l'épanouissement des enfants et des jeunes

Rappel de la méthodologie :

Diagnostic partagé

Construction d'une nouvelle politique partenariale entre tous les acteurs (CCM, Communes, Associations, Partenaires institutionnels)

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE (Convention Territoriale Globale)

Ecoles et Accueils de loisirs sans hébergement 3-11 ans



2 200 enfants de moins de 12 ans



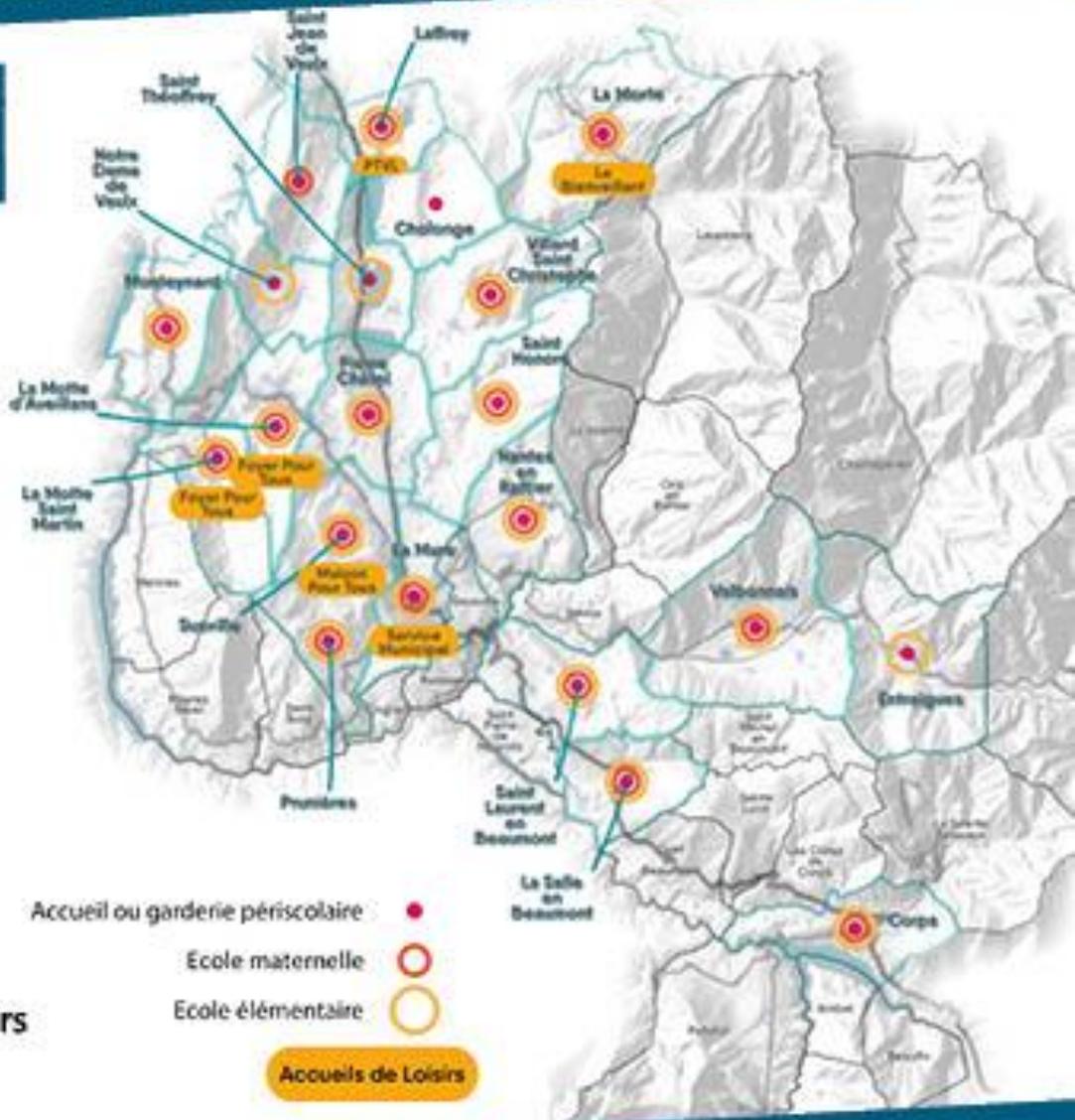
78 classes dans



26 écoles élémentaires



6 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)





Vendredi 24 novembre : première phase de travail

- Présentation du déroulé de la demi-journée
- Champ d'étude : **Extrascolaire** (mercredis et vacances)
- But à atteindre : **Elaborer des propositions concrètes de mise en œuvre d'une politique partagée**

Plénière

JEU DE LA RIVIERE

Objectif : **Développer l'interconnaissance**



Proposition de synthèse

ALSH en Matheysine :

Des forces et des faiblesses / des opportunités et des menaces

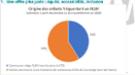
En appui sur **3 axes de travail** :

- 1. Développer une offre plus juste** : équité / accessibilité / inclusion : « Sociale » (pour les familles) et « Territoriale »
- 2. Préserver une offre de qualité** : Epanouissement de l'enfant / Citoyenneté / Mieux vivre ensemble / Bâtiments-Espaces d'accueil
- 3. Agir ensemble ET en complémentarité** : coopération / financement

1. Une offre plus juste : équité, accessibilité, inclusion

Facteurs internes

Positif

Forces	Faiblesses
<p>Des structures qui ouvrent leur accueil aux familles de tout le territoire </p> <p>Des équipes engagées en faveur de l'inclusion et de la mixité sociale (partenariats ASE, IME, démarche qualité)</p> <p>Une flotte de bus partiellement mutualisable</p> <p>Des locaux offrant une belle capacité d'accueil...</p>	<p>Des grilles tarifaires hétérogènes et inéquitables (pouvant aller jusqu'à x8 entre les habitants de la commune d'accueil et les autres)</p> <p>Des modalités d'inscription hétérogènes (Portail famille en place pour une seule structure)</p> <p>...mais des défauts d'accessibilité PMR pour plusieurs d'entre eux</p> <p>Pas de service régulier de ramassage des enfants</p>

Négatif

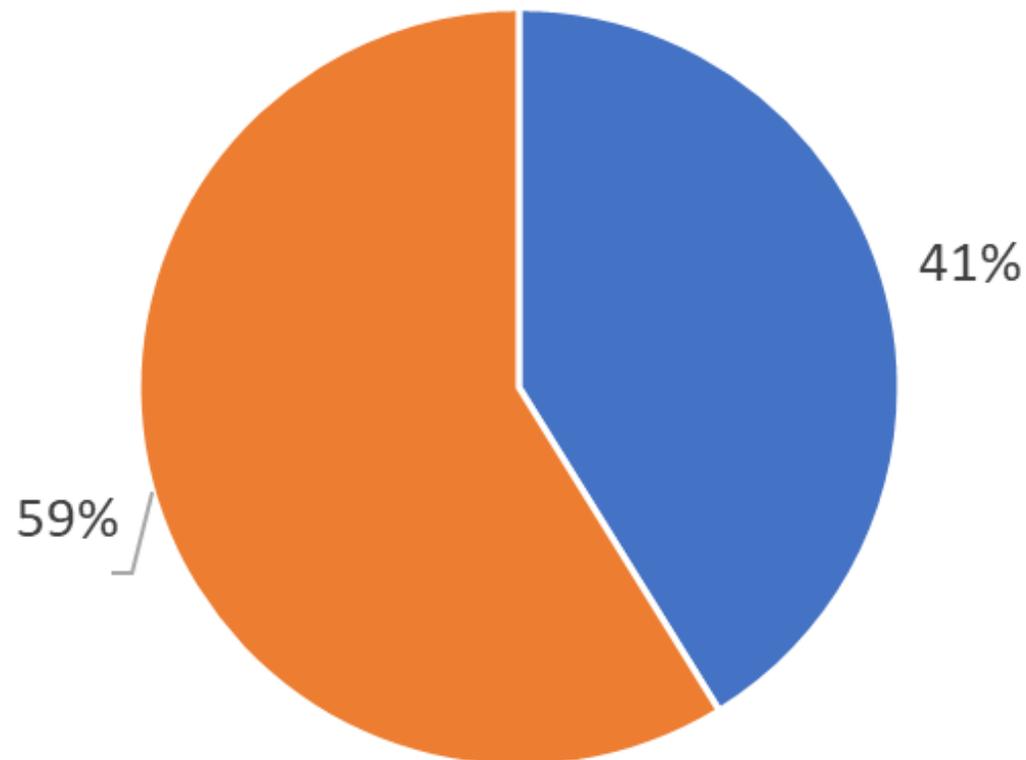


1. Une offre plus juste : équité, accessibilité, inclusion

	Opportunités	Menaces	
Positif	<p>Des aides de la CAF pour l'achat de véhicules et pour l'accueil d'enfants en situation de handicap</p> <p>Projet social de territoire</p> <p>Nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion Etat CNAF</p>	<p>Faiblesse et manque de régularité de l'engagement financier de la plupart des communes (hors La Motte d'Aveillans, La Motte Saint Martin, Susville et La Mure)</p>	Négatif
	Facteurs externes		

1. Une offre plus juste : équité, accessibilité, inclusion

Origine des enfants fréquentant un ALSH
(estimation à partir des données 21-22 et partiellement sur 2023)



- Communes siège ALSH inscrites dans la CTG
- Autres communes (une trentaine de communes CCM et à la marge hors territoire)

2. Une offre de qualité, au service de l'épanouissement de l'enfant, de son émancipation, du mieux vivre ensemble

Facteurs internes

Positif	Forces	Faiblesses	Négatif
	<p>Des structures inspirées par les valeurs de l'éducation populaire et agréées Jeunesse & Sports</p> <p>Des structures investies dans l'accompagnement des stagiaires BAFA et le tutorat</p> <p>Des projets pédagogiques qui s'appuient sur les ressources locales (exemple : recours à des compétences spécifiques en sport, éducation à l'environnement ou éducation artistique)</p> <p>Des locaux de qualité inégale (certains locaux vieillissants, sur deux sites)</p>	<p>Quelques signes d'usure professionnelle et de difficultés de recrutement, taille critique de certaines équipes pour développer l'offre</p> <p>Des charges fixes qui augmentent et des ressources financières fragilisées par la crise sanitaire (baisse du nombre d'adhérents, fermeture)</p>	
	Opportunités	Menaces	
	<p>Des infrastructures sportives variées et bien réparties sur le territoire</p> <p>26 écoles primaires</p> <p>Projet social de territoire</p> <p>Nouvelle Convention d'Objectif et de Gestion Etat CNAF</p>	<p>Faiblesse et manque de régularité de l'engagement de la plupart des communes (hors La Motte d'Aveillans, La Motte Saint Martin, Susville et La Mure)</p> <p>Une faible attractivité de la fonction d'animateur (Contrat d'engagement éducatif < SMIC)</p>	

Facteurs externes

3. Coopération et financement : Agir ensemble et en complémentarité

Facteurs internes

Positif

Négatif

Facteurs internes	
Forces	Faiblesses
<p>Des structures mobilisées dans le travail en réseau</p> <p>Capitalisation des expérimentations positives (ALSH La Salle en Beaumont et ramassage MPT Valbonnais)</p> <p>Des ressources humaines en partie mutualisées avec des services scolaires ou périscolaires municipaux, ou de séjours (colonies)</p>	<p>Un manque de temps dédié pour se coordonner entre ALSH et monter des projets communs</p> <p>Fragilités de la gouvernance associative</p> <p>Fragilités des modèles économiques du secteur privé (associations et entreprise individuelle)</p>
Opportunités	Menaces
<p>Accompagnement CCM (actuellement 30% ETP coordination enfance-jeunesse et budget 25 k€)</p> <p>Projet social de territoire</p> <p>Nouvelle Convention d'Objectifs et de Gestion Etat CNAF</p> <p>Bonus territoire directement versés aux structures</p>	<p>Faiblesse et manque de régularité de l'engagement de la plupart des communes (hors La Motte d'Aveillans, La Motte Saint Martin, Susville et La Mure)</p>

Facteurs externes

Ateliers en sous-groupes

LA FLEUR DU CHANGEMENT

- Objectif :

Elaborer des propositions concrètes de mise en œuvre d'une politique partagée par tous les acteurs en appui sur 3 axes :

1/ Une offre plus juste : équité / accessibilité / inclusion : « Sociale » (pour les familles) et « Territoriale »

2/ Agir ensemble ET en complémentarité : coopération / financement

3/ Qualité : Epanouissement de l'enfant / Citoyenneté / Mieux vivre ensemble / Bâtiments-Espaces d'accueil

- Présentation du support

Ateliers en sous-groupes

LA FLEUR DU CHANGEMENT



Roulement des sous-groupes sur chaque atelier :

1ère fleur : 20 mn

1. Chaque groupe nomme un gardien du temps
2. Rédaction d'actions concrètes en précisant pour chacune d'entre elles qui est le porteur : ALSH, Commune, CCM

2ème fleur : 15 mn

1. Chaque groupe prend connaissance des actions rédigées et peut compléter / corriger / nuancer

3ème fleur : 20 mn

1. Chaque groupe prend connaissance des actions rédigées et peut compléter / corriger / nuancer
2. Un rapporteur est nommé
3. Une synthèse est réalisée en priorisant les actions à porter par chaque acteur : CCM, communes, associations

Encadrement des atelier par un binôme « directeur ALSH » et « technicien CCM »

Présentation des règles du jeu

Affichées dans la salle et complétées par l'assemblée si besoin



Ateliers en sous-groupes

LA FLEUR DU CHANGEMENT

Quelques propositions pour faciliter les échanges et que chacun se sente à l'aise :

- Mettre les téléphones sur vibreur/silencieux et répondre à l'extérieur de la salle
- Lever la main pour demander la parole
- Être constructif :
 - ✓ Être force de propositions
 - ✓ Proposer des pistes d'actions concrètes
- Être à l'écoute, dans le dialogue et la communication :
 - ✓ Être concis dans sa prise de parole pour laisser du temps à l'expression des autres
 - ✓ Ne pas interrompre une personne pendant sa prise de parole
 - ✓ Eviter les apartés
 - ✓ Respecter les avis et les opinions de chacun, exprimer ses désaccords, sans porter de jugement personnel

Avez-vous d'autres attentes ou propositions à faire?

Plénière

SYNTHESE DES PROPOSITIONS

- Présentation des synthèses réalisées par les rapporteurs des sous-groupes
- Echanges



Plénière

CONCLUSION

Et après...

Du temps pour réfléchir et pour échanger dans les instances de la CCM, dans les instances municipales et au sein des CA sur les pistes d'actions concrètes issues de ce premier temps de travail :

- **Mardi 28/11/2023**
 - Exécutif communautaire
 - Groupe Enfance (avec les ALSH)
 - Commission Enfance
- **Autres temps à caler dans vos propres structures (communes, associations)**



Merci de votre participation !

2^{ème} phase de travail

Vendredi 8 décembre, de 9h à 12h

8h30 Accueil café

12h Apéritif déjeunatoire